
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 17 AVRIL 2024****L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX-SEPT AVRIL,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 11 avril 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Étaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Anthony GUIDAULT, Céline VERON, Benoit AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO

Étaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Augustine YECKE

OBJET : Vie Associative – Subventions sur projets aux associations – Attribution – Exercice 2024

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes d'associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2024.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration attribue, à l'unanimité, les subventions sur projet, dans le cadre du dispositif « Vacances Pour Tous » et les « Autres subventions sur projets », référencées en annexe, pour un montant de 3 028 €.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65, article 65748 et fonction 424 du budget principal 2024 du CCAS.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Subventions sur projet 2024
TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 17 avril 2024

N° Fiche	Associations	Détail de l'opération	Montant attribué 2024
Dans le cadre du dispositif Vacances Pour Tous :			
1	CENTRE JACQUES TATI	Séjours et sorties 2024	2 428 €
2	HABITANTS DE MONPLAISIR	Sorties 2024	300 €
<i>Sous-total « Vacances Pour Tous »</i>			2 728 €
Autres subventions sur projet :			
3	SOURIRE D'AUTOMNE	Organisation d'une sortie conviviale	300 €
<i>Sous-total « Autres subventions sur projet »</i>			300 €
TOTAL			3 028 €



Fiche synthétique - Demande de subvention sur projet 2024

Centre Jacques Tati

Dispositif Vacances pour Tous

Présentation de l'association :

Nom de l'association	Centre Jacques Tati
Adresse	5 rue Eugénie Mansion - 49000 ANGERS
N°SIRET	786 106 724 000 36
Référent du projet	Raphaël Cerniaut, Directeur
Coordonnées du référent	direction-tati@centrejacquestati.fr

Objet associatif :

Favoriser le lien social entre les habitants et les associations de Belle-Beille et leur permettre de participer à des projets, de s'engager avec d'autres, d'exprimer et faire vivre leurs idées.

L'action

- Séjours (à partir de 4 jours) :

Séjour Center Parcs Juin 2024	Nombre de personnes	Nombre de jours	Montant de l'aide demandé
Familles :			
- Adultes (6 €/personne/jr)	9	4	216 €
- Enfants (4 €/personnes/jr)	7	4	112 €
TOTAL			328 €

- Sorties à la journée :

Participants (3€/personne/jr)	Nombre de participants	Montant de l'aide demandé
Sortie 1 – Parc de l'Etang – juillet et août	80	240 €
Sortie 2 – été 2024	40	120 €
Sortie 3 – été 2024	40	120 €
Sortie 4 – été 2024	40	120 €
Sortie 5 – Sorties mer – sur tout l'été	500	1 500 €
TOTAL		2 100 €

Propositions / Commentaires

Montant demandé : 2 428 €

Montant calculé : 2 428 €



Fiche synthétique - Demande de subvention sur projet 2024

Association des Habitants de Monplaisir (AHM)

Dispositif Vacances pour Tous

Présentation de l'association :

Nom de l'association	AHM (HABITANTS DE MONPLAISIR)
Adresse	12 bd Robert Schuman - 49000 ANGERS
N°SIRET	788 349 215 000 12
Référent du projet	Daniel CHEDANE, Co-Président
Coordonnées du référent	02 41 34 98 15 - secretariat@habitantsmonplaisir.fr

Objet associatif :

- accueillir les habitants retraités du quartier, usagers du centre et les adhérents de l'AHM pour permettre à chacun de s'épanouir en participant à des activités de loisirs (belotes, voyage), à des temps de convivialité ;
- encadrer des bénévoles autour d'activités manuelles, culturelles et sportives intergénérationnelles.

L'action

- Sorties à la journée :

Sorties à la journée Participants (3€/personne/jr)	Nombre de participants	Montant de l'aide demandé
Sortie 1 – Conservatoire du Musée de la confiserie d'Amboise – Château de Chenonceau Date : 20 avril 2024	35	105 €
Sortie 2 – Zoo des Sables d'Olonne Date : 6 juillet 2024	35	105 €
Sortie 3 – Noël Troglodytes Date : 7 décembre 2024	30	90 €
TOTAL		300 €

Propositions / Commentaires

Montant demandé : 300 €

Montant calculé : 300 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-036-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024



Fiche synthétique - Demande de subvention sur projet 2024

Association Sourire d'automne

Sortie conviviale pour les adhérents

Présentation de l'association :

Nom de l'association	Association Sourire d'automne
Adresse	Centre Marcelle Menet - 2 rue Clément Pasquereau - 49100 ANGERS
N°SIRET	38787725100018
Création de l'association	13 avril 1972
Référent du projet	Roland BILLARD, Président
Coordonnées du référent	ro.billard@hotmail.fr - tél : 06 66 15 81 01

Objet associatif :

- **Organiser des loisirs et des activités socioculturelles pour les adhérents retraités ou préretraités.**

L'action

Objet de la demande	Sortie conviviale pour les adhérents
Descriptif du projet	L'association projette d'organiser une sortie de plus grande envergure pour ses adhérents en septembre prochain. Il est imaginé la visite d'un site, un déjeuner et une balade en bateau pour 27 personnes. Cette sortie participe à la lutte contre l'isolement du public senior.
Budget du projet	<ul style="list-style-type: none">• Frais de transport (location de minibus plus essence) : 405 €• Déjeuner dans un restaurant routier : 540 €• Balade en bateau sur la Loire 432 € Ce qui fait un total de 1 377 €
Autres subventions allouées	380 € (subvention annuelle – CA mars 2024) – Association privilégiant l'autofinancement via les contributions financières des participants – Demande de subvention très exceptionnelle.
Direction référente	CCAS

Propositions / Commentaires

Montant demandé : 1 377 €

Montant proposé : 300 €